

Aux représentants des médias

COMMUNIQUE DE PRESSE

Montmirail, le 7 décembre 2016

La 177^e session du Synode s'est tenue ce mercredi à Montmirail. Les députés ont avalisé le budget avec un déficit de plus de CHF 240'000.-- pour l'exercice 2017 de l'Eglise réformée évangélique du canton de Neuchâtel (EREN). Le Synode a accepté l'accompagnement spirituel des employés de l'EREN et a renvoyé le rapport sur l'applicabilité d'une participation financière des homes dans l'aumônerie des EMS que le Synode a jugé insuffisant. Le poste de secrétaire général de l'EREN reste en sursis jusqu'à fin 2017.

Budget 2017

2017 sera l'année des 500 ans de la Réforme. Diverses activités rythmeront l'année et elles occasionneront de la préparation et de la logistique, tant professionnelles que bénévoles. Ce Jubilé donnera l'occasion de fêter notre Eglise, remercier nos membres et nos donateurs, de mettre en avant notre Eglise et de montrer ou rappeler notre histoire à tous les Neuchâtelois et gens de passage. Même en occultant les coûts exceptionnels engendrés par ces manifestations, le budget 2017 a prévu un léger déficit. L'augmentation des revenus immobiliers ne parviendra pas à compenser la baisse des recettes. Le Synode a avalisé à la majorité le budget proposé pour 2017 avec une perte de CHF 246'100.--.

Rapport sur l'accompagnement spirituel des employés de l'EREN

Le Synode a décidé à l'unanimité la mise en place d'une offre structurée d'accompagnement spirituel spécifique pour les employés de l'EREN.

Le Synode charge le Conseil synodal de désigner des personnes compétentes et reconnues par leurs pairs pour assumer le rôle d'accompagnateurs spirituels des employés de l'EREN. Le Synode charge le Conseil synodal de lui présenter sous forme de rapport un bilan sur le sujet en décembre 2021.

Rapport sur l'applicabilité d'une participation financière des homes dans l'aumônerie des EMS (résolution 162-E)

Le Synode a renvoyé ce rapport avec une large majorité au Conseil synodal.

Rapport sur la demande au Synode de surseoir à la mise au concours du poste de secrétaire général de l'EREN

Le Synode a décidé à l'unanimité de surseoir au recrutement d'un secrétaire général. Le Conseil synodal a mentionné qu'un audit aura lieu en janvier 2017 quant au fonctionnement du secrétariat. Il aura ainsi l'opportunité de réfléchir à une nouvelle formule qui sera testée et amenée par un rapport à la session du Synode de décembre 2017.

Rapport sur la contribution des paroisses au financement du CSP

Le Synode a décidé que la contribution des paroisses en faveur du CSP se montera à CHF 108'000.— dès 2017 jusqu'à une nouvelle adaptation de la contribution de l'EREN au CSP. Le Synode a adopté la clé de répartition de la contribution des paroisses en faveur du CSP, basée sur l'importance relative de la contribution ecclésiastique des paroissiens.

Rapport sur la question des réélections des permanents

Le Synode a accepté le maintien du principe de la réélection tacite pour les postes paroissiaux. Les députés chargent le Conseil synodal de rappeler aux conseils paroissiaux l'importance, la procédure et le processus des élections.

Rapport sur les logements de fonction

Le Synode a accepté la modification de l'article 183 du Règlement général par souci de cohérence avec d'autres textes réglementaires.

Motion sur la réflexion pour un système de fichier efficace au sein de l'EREN

Considérant les difficultés rencontrées par plusieurs paroisses, le Synode a chargé le Conseil synodal de traiter le dossier des fichiers de manière à ce que l'EREN puisse bénéficier d'un outil efficace et ainsi entreprendre différentes démarches avec les autorités cantonales, communales et scolaires compétentes.

Cette 177e session s'est terminée à 17h00 en présence de 43 députés.

(Documents du Synode : <http://eren.ch/organisation/synode/>)

Compte Twitter : @EgliseEREN

Hashtag : #SynodeEREN

Contacts : Monsieur Christian Miaz, Président du Conseil Synodal / T : 079 198 00 09
Monsieur Pierre Bonanomi, Conseiller synodal, responsable finances / T : 079 / 606 30 41
Madame Angélique Kocher, Responsable communication / T : 079 345 03 41